

La RTT en temps de crise

Michel Husson, *Alternatives économiques*, 12 mars 2021

La crise du Covid a conduit à un recul de l'activité et donc du nombre d'heures travaillées. C'est un phénomène mondial : [selon l'OIT](#) (Organisation internationale du travail), la baisse du nombre d'heures travaillées dans le monde en 2020 équivaut à 255 millions d'emplois en équivalent temps plein, quatre fois plus que lors de la crise de 2009. Mais la répercussion sur l'emploi a été amortie par ce que l'OIT appelle une « *réduction des heures de travail au sein de l'emploi* ». La France ne fait pas exception, comme on le verra plus bas. Mais il semble éclairant au préalable d'inscrire la conjoncture actuelle dans une perspective historique plus large.



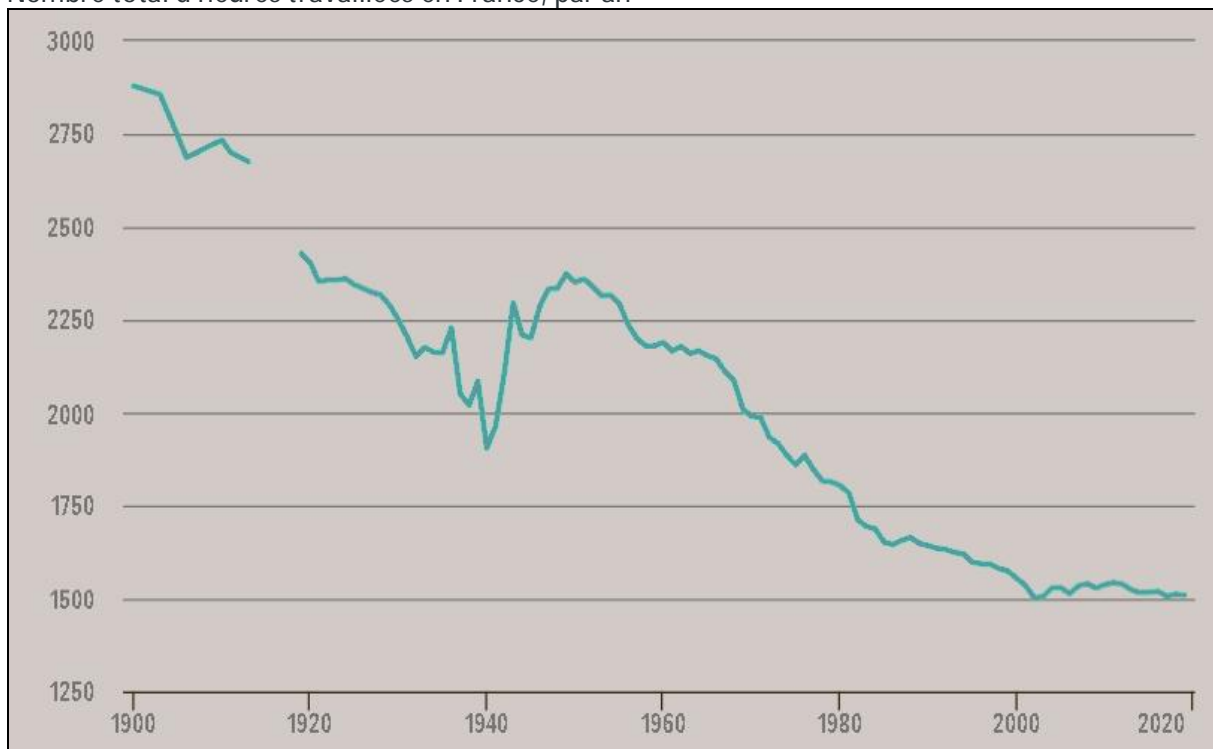
Tous à mi-temps !

Le graphique ci-dessous donne une évaluation de la durée moyenne annuelle du travail sur longue période. Elle concerne l'emploi total et l'ensemble de l'économie. Certes, un tel exercice pose de nombreux problèmes méthodologiques (voir annexe). Deux historiens, Corine Maitte et Didier Terrier viennent de publier un livre magistral, *Les Rythmes du labeur* (La Dispute, 2020), une enquête sur le temps de travail en Europe occidentale du XIV^e au XIX^e siècle. Ils montrent à quel point la définition même du temps de travail est difficile voire insaisissable.

On peut consulter [cette recension](#) de l'ouvrage et écouter [cet entretien](#) avec les auteurs. [Ils reconnaissent](#) cependant l'intérêt des travaux statistiques qui ont le mérite « *de poser une question jusqu'alors peu mise en évidence de la sorte* ». Quoi qu'il en soit, la tendance historique à la baisse est indéniable : on travaille aujourd'hui à peu près à mi-temps par rapport au début du siècle.

Un déclin séculaire de la durée du travail

Nombre total d'heures travaillées en France, par an



Source : Olivier Marchand et Claude Thélot, Pierre Villa, Insee

Le partage du travail

Le nombre total d'heures travaillées est le produit de l'emploi par la durée moyenne du travail : c'est une égalité comptable. Elle pose évidemment des problèmes statistiques dont les principaux sont le champ retenu (l'ensemble des emplois ou les seuls salariés) et le traitement des emplois à temps partiel ou réduit. On utilisera ici les données de l'Insee, sans entrer dans cette discussion. Un rapide coup d'œil sur les quatre dernières décennies à partir des comptes nationaux trimestriels conduit aux observations suivantes :

- Entre le premier trimestre de 1980 et le quatrième trimestre de 2019, le nombre de personnes en emploi a augmenté d'un quart. Cette progression de l'emploi se fait « en marches d'escalier » en fonction des divers épisodes de récession.
- Sur cette même période, le nombre d'heures travaillées n'a augmenté que de 6 %.
- La durée du travail a reculé de 17 % mais cette baisse est acquise dès 2002 : depuis le passage aux 35 heures, la durée du travail est plate.

Il est possible (en données annuelles) d'élargir encore la focale pour remonter jusqu'à l'immédiat après-guerre. On obtient alors la représentation ci-dessous.

Le partage du travail sur longue période

Emploi, nombre d'heures travaillées et durée du travail en France, base 100 en 1950



Source : Insee, comptes nationaux annuels

Le principal constat est que le nombre d'heures travaillées en France est aujourd'hui à peu près le même qu'il y a 60 ans : 43 milliards en 2019, contre 46 en 1950, parce que la productivité horaire du travail a augmenté à peu près comme le PIB sur l'ensemble de cette période. Dans le même temps, le nombre d'emplois a augmenté de près de moitié, passant de 19,5 à 28,5 millions. Cette progression n'a donc été possible que parce que la durée du travail a baissé.

Un volume d'heures constant, un emploi qui augmente de moitié (donc 1,5 fois plus important soit $3/2$), et une durée du travail qui baisse d'un tiers (donc à $2/3$ de son niveau initial) : le compte ($3/2 \times 2/3 = 1$) est bon.

Une règle de trois simpliste ?

10 % de réduction du temps de travail = 10 % d'emploi, s'agit-il d'une comptabilité simpliste ? C'est l'opinion dominante chez beaucoup d'économistes qui se sont évertués à la disqualifier dès l'apparition des luttes sociales pour la journée de huit heures. En témoignent ces deux citations :

« Il existerait une quantité donnée de travail et il serait dans l'intérêt des ouvriers de travailler moins, afin que ce volume de travail soit réparti sur l'ensemble des travailleurs. »

« Les économistes condamnent quasi unanimement le sophisme de l'emploi en quantité fixe, un concept selon lequel le nombre total d'emplois dans une économie est fixe et donc doit être partagé équitablement. »

La première citation date de 1891. Elle est de l'économiste britannique [David F. Schloss](#), notons qu'elle intervient un an après la première « fête du travail », célébrée le 1^{er} mai 1890 en faveur de la journée de travail à huit heures.

La seconde citation date de 2016, et son auteur ne fait après tout que traduire en français l'expression forgée par Schloss en parlant du « *sophisme de l'emploi en quantité fixe* ». Cet auteur est Jean Tirole, notre prix de la Banque de Suède en économie, dans son livre [Economie du bien commun](#). Il y osait un amalgame entre les partisans de la réduction de la durée du travail et les thèses du Front national, dont [nous avons montré](#) à l'époque qu'il révélait une grossière confusion entre nombre d'emplois et nombre d'heures de travail.

Imaginons un instant ce qui aurait pu se passer si ce volume d'heures de travail à peu près fixe (n'en déplaise à Schloss et Tirole) n'avait pas été réparti grâce à une baisse de la durée du travail : dans ce scénario hypothétique, il y aurait eu moins d'emplois et donc plus de chômage. C'est bel et bien un tel partage qui s'est opéré en France depuis un demi-siècle, certes pas toujours équitable, avec des hauts et des bas, en fonction des rapports de force, tant il est vrai qu'il ne s'agit pas d'une loi économique mais d'un enjeu social.

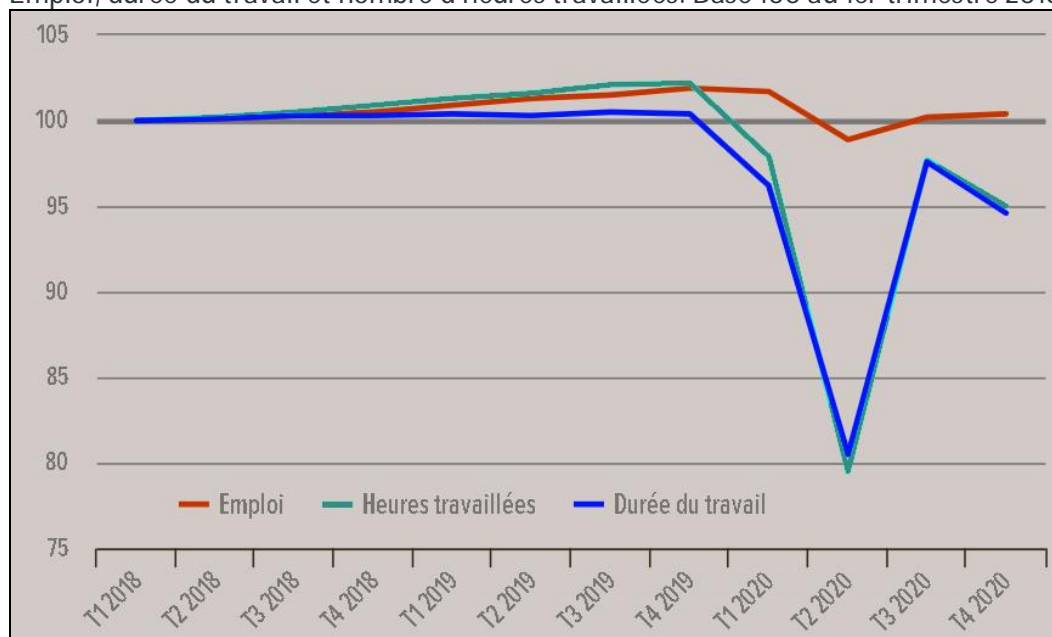
Le choc du virus

Muni de cette perspective historique, il est temps de revenir à la conjoncture actuelle. Le graphique ci-dessous montre que la baisse de la durée du travail a permis d'éponger en majeure partie l'impact sur l'emploi du recul du nombre d'heures travaillées. Le parallélisme entre nombre d'heures travaillées et durée du travail est frappant.

Plus précisément, le bilan sur un an (entre le dernier trimestre de 2020 et celui de 2019) s'établit comme suit : le nombre d'heures travaillées a baissé de 7 %, la durée du travail de 5,7 %, et l'emploi de 1,4 %. Retenons ce chiffre : la durée moyenne du travail est aujourd'hui inférieure de près de 6 % à ce qu'elle était il y a un an, soit l'équivalent d'un peu plus de deux heures par semaine.

Après le Covid : augmenter le temps de travail ou l'emploi ?

Emploi, durée du travail et nombre d'heures travaillées. Base 100 au 1er trimestre 2018



Source : Insee, comptes nationaux trimestriels

Cette petite arithmétique permet de soulever l'une des questions centrales qui va se poser dans les mois à venir. Imaginons que le nombre d'heures travaillées comble le trou et augmente donc de 7 %. On peut alors considérer deux scénarios. Si la durée du travail reste à son niveau actuel, l'emploi peut augmenter de 7 %. Mais si elle revient à son niveau d'avant crise, l'emploi augmentera de seulement 1 %.

Il s'agit évidemment de scénarios hypothétiques, mais qui encadrent l'évolution possible. Entre les deux, la différence est considérable : ce sont 1,7 million d'emplois dont le sort dépend de la trajectoire de sortie de crise. La crise actuelle pourrait alors être l'occasion de rattraper le temps perdu, non pas en allongeant la durée du travail comme le préconisait l'[Institut Montaigne](#) dès mai 2020, mais en renouant avec une baisse interrompue depuis au moins quinze ans. La simple préservation des emplois est à ce prix.

Annexe

Outre les comptes nationaux de l'Insee, les sources utilisées sont issues de travaux précieux de chercheurs de l'Insee. Le premier est le livre [Deux siècles de travail en France](#) d'Olivier Marchand et Claude Thélot (1991). Le second est l'impressionnant recueil de [Séries macro-économiques historiques](#) établi par Pierre Villa (1997). Marchand et Thélot fournissent des estimations de la durée annuelle pour diverses années entre 1831 et 1989. Cette durée est à peu près constante jusqu'en 1896, date à laquelle commencent les estimations de Villa qui portent sur la durée hebdomadaire. On a donc interpolé les points de Marchand et Thélot selon les données de Villa, de manière à obtenir une première série 1896-1989.

Les données de l'Insee permettent de calculer une durée annuelle du travail à partir de 1949. On dispose ainsi de deux séries pour la période 1949-1989, l'une cohérente avec les évaluations de Marchand et Thélot, l'autre issue de l'Insee. Elles ne correspondent pas : la principale différence concerne l'immédiat après-guerre où la durée calculée par l'Insee est supérieure à celle de Marchand et Thélot. On a donc procédé à un ajustement « en sifflet » sur la décennie d'après-guerre. La courbe obtenue est donc le résultat d'un ajustement raisonné entre différentes sources, de manière à obtenir une trajectoire de long terme aussi cohérente que possible.